



Hippodrome de Martinique Maurice Bruère-Dawson



Dimanche 8 décembre 2024



Commissaires des Courses (Galop et Trot Attelé) : Luc LEDOUX, Cécile HOUDET, Olivier ARMOUDON, Henri YERRO
Directeur de Réunion : Samuel DIGONAL

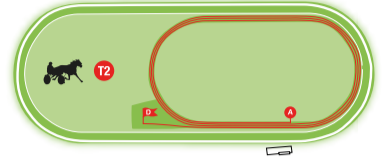
Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1ère Course – Départ : 11 h. 55

PRIX DE L'ANSE NOIRE

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Trio Ordre

Challenge des Antilles
5.000. - Attelé. - 3.800 mètres.
2.250, 1.250, 700, 400, 250, 100, 50.- alloués par la S.E.T.F.



Pour 6 à 15 ans inclus.

- Recul de 25 m. aux chevaux ayant gagné une ou deux courses aux Antilles depuis 12 mois,
- de 50 m. aux chevaux ayant gagné trois courses ou plus aux Antilles depuis 12 mois.
- Avance de 25 m. aux chevaux âgés de 11 ans et plus.

Propriétaires	Chevaux	Gains	Jockeys	Origines + Eleveurs	Entraîneurs	Performances
Ch. MOISE	1 BEAUTIFUL ATOUT	100 720	CH. MOISE	Roc Meslois et Saga d'Atout + S.C.E.A. du BEAUMANOIR	1 CH. MOISE	3. 6. 7. (23) D. D. D.
Jean-Pierre LOURY	2 FLOU ARTISTIQUE (E)	46 340	P. LENNE	Coktail Jet et Santa Rosa France + J.L. BIGEON	2 LOURY	4. 4. 5. 6. 5. D.
Raymond SAINTE-ROSE	3 FATAL GWEN	101 830	Raymond SAINTE-ROSE	Coktail Jet et The Lovely Gwen + G. FAURE	3 SAINTE-ROSE	D. 2. 2. 2. 3. 2.
Jean-Pierre LOURY	4 DALSHIM DU NOYER (E)	136 780	Jean-Pierre LOURY	Ready Cash et Pagoda + Mme Josiane DUBIEF	4 LOURY	1. 1. 1. 4. 2. 3.
R. IRDOR	5 FORZAMOKO	104 240	Nicolas BISSON	Timoko et Tinka + P. VAN KLAVEREN	5 R. IRDOR	2. 3. 3. 1. 1. 1.
Laurent MOUTOUSSAMY	6 FIONA MAZA	137 460	A. FAIVRE	Tag Wood et Nadia du Buisson + Ecurie du MAZA	6 MOUTOUSSAMY	5. 5. 3. 4. D. D.

6 Engts
Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

2e Course

Opérations : 11h25 - Départ : 12h30

PRIX DES INNOCENTS

6 800 € - (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340)
11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : 56 k.
Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 k. Tout gagnant portera 2 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1 400 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Propriétaires	Chevaux	* Montes	Poids (a)	Valeur	Origines + Eleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. RA. Nicolson	1 WALIBI CHOP	4 C. Cadel	60	60,5	M b.f. 2 Gutaifan (IRE)/Waliya + A. Chopard	1 M ^{me} A. Thibaut	14 34179
2 M. L. Solvar	2 FALY CHOP	-5 M ^{me} F. Parmentier	58	56,5	M b.m. 2 Gutaifan (IRE)/Favourably (GB) + A. Chopard	2 M ^{me} A. Thibaut	14 85485
3 M. JC. Cazako	3 BEYOND THE STARS	6 M ^{me} A. Merou	56,5	55	F.b. 2 Birchwood (IRE)/Biting (GB) + M. Bridoux	3 JC. Cazako	14 53564
4 M. F. Cossou	4 SMOOKIE	2 M ^{me} L. Dupelin Lalung	56,5	55	F.b. 2 Mankib (GB)/Belong To Stars + M ^{me} LR. Ruster	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14 23321
5 M ^{me} Y. Luce	5 DIVA BELLA	3 J. Moisan	56,5	61	F.b. 2 Shalaa (IRE)/Erhaiyah + Al Shaqab Racing	5 M ^{me} Y. Luce	92 38482
6 M. Y. Marie	6 LUZITANIE	1 F. Torralba	56,5	59	F.b. 2 Dariyan/Penny Luz + M. Bridoux	6 Y. Marie	14 67034
7 M. C. Verbeke	7 LES MARQUISES	7 JB. Eyquem	56,5	59	F.b.f. 2 Gutaifan (IRE)/La Fanette + M ^{me} S. Brel	7 M ^{me} A. Thibaut	49 35097
8 M. N. Noirtin	8 TRILLEKITA	8 I. Bouaziz	54,5	~	F.b. 2 Trille/Nikita Red + M ^{me} M. Foucaud	8 S. Jousselin	14 5

9 Engts - 1 Forf.
Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

3e Course

Opérations : 12h35 - Départ : 13h05

PRIX FORET RABUCHON

(Classe 4) - Handicap de catégorie

6 800 € - (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340)
11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 49 k.
Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1 400 m env. - Références : 3ans, +13,5 ; 4ans et +, +13,5.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Propriétaires	Chevaux	* Montes	Poids (a)	Valeur	Origines + Eleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. F. Borderieux	1 HYNDAH	8 C. Cadel	62	48,5	H.b. 7 Asanga (USA)/Dahlia Deux + R. Sainte-Rose	1 F. Borderieux	14 33156
2 M. B. Magdeleine	2 POLYXO	-7 M ^{me} L. Dupelin Lalung	61,5	60	F.n.p. 4 Zizany (IRE)/Queen Of Poland (GB) + N. Campos	2 M ^{me} L. Dupelin Lalung	28 62851
3 M. H. Jean Louis	3 KAKAUDOU RISK	4 I. Bouaziz	61,5	48	F.b.f. 5 Banyan Tree/La Casilina + H. Jean Louis	3 H. Jean Louis	14 98684
4 M. B. Magdeleine	4 DEVNA	1 J. Moisan	60	46,5	F.b.m. 6 Amadeus Wolf (GB)/Dykam + Suc. M. Jarlan	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14 44152
5 M. Y. Penelope	5 RICHAUNERADOXE	2 M ^{me} S. Akari-Souidane	60	58,5	M.b. 6 Broox (IRE)/Karenina + G. Zie	5 Y. Penelope	28 18532
6 M. A. Jacoby-Koaly	6 BAGOKEN	5 M ^{me} F. Parmentier	60	58,5	F.b. 5 Goken/Bakoura + P. Lamy	6 A. Jacoby-Koaly	14 87264
7 M. O. Trocherie	7 IMAGINE CHOP	3 JB. Eyquem	57,5	44	H.b. 4 Captain Chop/Sublimossi + A. Chopard	7 M ^{me} A. Thibaut	14 27050
8 M. A. Jacoby-Koaly	8 BAKHARA	9 F. Torralba	56	42,5	F.a.l. 5 Machucambo/Barouda + P. Lamy	8 A. Jacoby-Koaly	14 73666
9 M. S. Harris	9 CAPITAINE DEUX	6 M ^{me} A. Merou	55	53,5	H.a.l. 10 Sidpour (IRE)/Maxi Maxa + G. Zie	9 S. Harris	14 55547

10 Engts - 1 Eng. Suppl. - 1 N.D.P.
Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

4e Course

Opérations : 13h10 - Départ : 13h40

PRIX DU PIN CARAIBE

(Classe 4)

6 800 € - (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340)
11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en Caraïbes. Poids : 3 ans, 55 k ; 4 ans et au-dessus : 55 k. 1/2.
Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 6 k. : 1 k. par 4.000 reçus cette année.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 : Plat, Dist. 1 600 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	* Montes	Poids (a)	Valeur	Origines + Eleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. W. Vaitilingom	1 CHASSEUR DE PRIME	3 J. Moisan	60	62	H.b. 3 Broox (IRE)/Dionaea + L. Memorin	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14 24315
2 M. D. Gombaudo-Saintonge	2 SANDRO GOLD	-5 C. Cadel	59,5	61	H.a.l. 4 Eclair Du Fada/Goldinina + M ^{me} S. Tian-Sio-Po	2 S. Jousselin	14 52271
3 M. L. Solvar	3 YEDDER	2 JB. Eyquem	59,5	61	H.b. 4 Eclair Du Fada/Dionaea + E. Petit	3 M ^{me} A. Thibaut	14 14514
4 M. D. Gombaudo-Saintonge	4 CARIFTA	7 I. Bouaziz	58,5	58,5	F.b. 3 Broox (IRE)/Hanouka + O. Memorin	4 S. Jousselin	14 83246
5 M. S. Lalung	5 BELTI BOUG	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	57,5	56	H.b. 5 Eclair Du Fada/Chatawa + Suc. S. Bourgeois	5 M ^{me} L. Dupelin Lalung	28 8583
6 M. M. Alikier	6 TANASSANG	4 F. Torralba	55,5	56,5	F.b. 3 Asanga (USA)/Tinassang + R. Sainte-Rose	6 M. Alikier	14 41765
7 M. JC. Cazako	7 DRAMAKUTA	6 M ^{me} A. Merou	55,5	54	F.b.m. 3 Eclair Du Fada/Ay Cheche + G. Zie	7 JC. Cazako	14 73463

8 Engts - 1 Eng. Suppl. - 1 Forf.
Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - * Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant : ☉ des œillères, ☼ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, ♪ un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre -

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (S) Société d'entraînement - K€ : Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français -

(AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement - (M) Modification du poids porté par le cheval - (P) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - (E) Cheval inédit, mais ayant participé à une course école -

Dépassement de poids : a, 1 livre ; b, 2 livres ; c, 3 livres ; d, 4 livres ; e, 5 livres ; f, 6 livres ; g, 7 livres ; h, 8 livres - Cheval en italique : Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ♣ Cheval non qualifié FEE - % : Pourcentage de TVA récupérable -

(-) et N° de corde : * Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles - Nom du jockey en caractère gras : jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - (1) Engagement supplémentaire 1 - (2) Engagement supplémentaire 2 -

Valeur : appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur * : Chevaux absents depuis 5 mois et + - "": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances : nombre de jours depuis la dernière course.

* La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

5^e Course

Opérations: 13h45 - Départ: 14h15

PRIX DES CANTIQUES

(Classe 4) - Handicap de catégorie

7200 € - (3600, 1440, 1080, 720, 360)

12600 € (6300, 2520, 1890, 1260, 630) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
10440 € (5220, 2088, 1566, 1044, 522) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1600 m env. - Références: 3ans, +6,5; 4ans et +, +7.

Simple Gagnant Simple Placé Couplé Gagnant Couplé Placé Trio

Propriétaires	Chevaux	* Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. W. Vaitilingom	1 BUDDY CHOP φ	4 M ^{me} A. Merou	62	60,5	H b. 7 Vale Of York (IRE)/Bakea Chope ♦ A. Chopard	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14j33373
2 M. F. Cossou	2 LAUFE CHOP φ b	7 M ^{me} L. Dupelin Lalung	61	59,5	H b. 3 Born To Sea (IRE)/Laureva Chope ♦ A. Chopard	2 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14j37039
3 M ^{me} Y. Luce	3 LASTLOTOTHE SALE ⊗ b	2 J. Moisan	61	54	H b. 6 Dream Ahead (USA)/Rzyana ♦ Ecurie Normandie Pur Sang	3 M ^{me} Y. Luce	28j96775
4 M. E. Magdeleine	4 KMARON DE CAMBEILH	3 M ^{me} S. Akari-Souidane	60	58,5	H b. 3 Eclair Du Fada/Estrella Delnorte ♦ JM. Nemorin	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14j56744
5 R. Sainte-Rose/R. Irdor/FM. Labonne	5 ENERGIC (GB) φ b	9 M ^{me} F. Parmentier	59,5	58	H b. 3 Showcasing (GB)/Petunia (IRE) ♦ Wertheimer & Frere	5 R. Sainte-Rose	14j08968
6 M. A. Nimirif	6 GOLDEN GREY	8 F. Torralba	59	52	H b. 4 Broox (IRE)/Va ♦ M. Barba	6 M ^{me} A. Thibaut	406j(23)6773
7 M ^{me} A. Thibaut	7 MISS ESTRELLA ⊗	1 JB. Eyquem	58	51	Fgr. 4 Sidpour (IRE)/Estrella Delnorte ♦ M ^{me} LR. Ruster	7 M ^{me} A. Thibaut	14j62224
8 M. B. Vaitilingom	8 NUIT CHOPE ⊗	6 C. Cadel	58	51,5	Fal. 3 Captain Chop/Nuit D'Ivresse ♦ A. Chopard	8 M ^{me} A. Thibaut	35j40422
9 M. D. Francisque	9 WALLIS ET FUTUNA ⊗ b	-5 I. Bouaziz	57	50	F b. 6 Territories (IRE)/Life Of Risks ♦ M ^{me} I. Corbani	9 D. Francisque	14j84575

11 Engts - 2 Forf.

Arrivée: 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel: G P - PJ: G P - Trio

6^e Course

Opérations: 14h20 - Départ: 14h50

CRITERIUM DES 2 ANS

12000 € - (6000, 2400, 1800, 1200, 600)

21000 € (10500, 4200, 3150, 2100, 1050) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, nés et élevés en Caraïbes. Poids: 57 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1600 m env.

Simple Gagnant Simple Placé Couplé Gagnant Couplé Placé Trio

Propriétaires	Chevaux	* Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. J.C. Delasse	1 THE BROWN BEVERLY	6 J. Moisan	55,5	~	F b. 2 Broox (IRE)/Lady Linn ♦ J.C. Delasse	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	28j21
2 M. F.M. Labonne	2 TI ESTRELLA	5 M ^{me} L. Dupelin Lalung	55,5	54	~ Faub. 2 Mankib (GB)/Estrella Delnorte ♦ L. Nemorin	2 M ^{me} L. Dupelin Lalung	42j21121
3 M. F.M. Labonne	3 ZAYAKIB φ	1 M ^{me} S. Akari-Souidane	55,5	54	~ Fal. 2 Mankib (GB)/Zaouia ♦ O. Nemorin	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14j12421
4 M. W. Menialec	4 TI MITLAA φ b	2 M ^{me} A. Merou	55,5	54	~ H b. 2 Mankib (GB)/Mitlaa ♦ L. Nemorin	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14j2463
5 M. D. Singarin	5 BROOXIE ⊗	3 C. Cadel	b 55,5	56,5	~ F b. 2 Broox (IRE)/Va ♦ M. Barba	5 S. Jousselin	14j4623
6 M. P. Valmy d'Herbois	6 KELISTAN	4 F. Torralba	55,5	~	F b. 2 Listan (IRE)/Kilkelie ♦ P. Valmy d'Herbois	6 M ^{me} A. Thibaut	14j32

7 Engts - 1 Forf.

Arrivée: 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel: G P - PJ: G P - Trio

7^e Course

Opérations: 14h55 - Départ: 15h25

PRIX DU REVEILLON

(Classe 4) - Handicap de catégorie

7600 € - (3800, 1520, 1140, 760, 380)

13300 € (6650, 2660, 1995, 1330, 665) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
11020 € (5510, 2204, 1653, 1102, 551) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P5: Plat, Dist. 1900 m env. - Références: 3ans, -0,5; 4ans et +, +0.

Simple Gagnant Simple Placé Couplé Gagnant Couplé Placé Trio

Propriétaires	Chevaux	* Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. J.C. Soukai	1 KIWI CHOPE	5 J. Moisan	62	62	F b. 5 Kheylef (USA)/Kadance Blue ♦ A. Chopard	1 J.C. Soukai	28j31324
2 M ^{me} A. Thibaut	2 DAVICHOP φ	4 JB. Eyquem	59,5	59,5	H b. 6 Amadeus Wolf (GB)/Chope History ♦ A. Chopard	2 M ^{me} A. Thibaut	14j10578
3 M. M. Barba	3 LEHMAN (GB) ⊗	1 M ^{me} A. Merou	58	56,5	M b. 5 Galileo (IRE)/Goldikova (IRE) ♦ Wertheimer & Frere	3 M. Barba	14j32281
4 M. D. Singarin	4 LA PANTHOURIE ⊗ b	3 C. Cadel	58	58	F b. 4 Birchwood (IRE)/Bocca Bianca (GER) ♦ M ^{me} E. Petit	4 S. Jousselin	14j26356
5 M. A. Drame	5 BEST OR NOTHING b	2 M ^{me} S. Akari-Souidane	57	55,5	H al. 3 Eclair Du Fada/Alamia ♦ O. Nemorin	5 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14j67811

6 Engts - 1 Forf.

Arrivée: 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel: G P - PJ: G P - Trio

8^e Course

Opérations: 15h30 - Départ: 16h00

PRIX DE NOEL

(Classe 4)

8200 € - (4100, 1640, 1230, 820, 410)

14350 € (7175, 2870, 2152, 1435, 717) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
11890 € (5945, 2378, 1783, 1189, 594) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Poids: 3 ans: 55 k. 4 ans et au-dessus: 56 k. Surcharges accumulées: 1 k 1/2 par course gagnée cette année.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2100 m env.

Simple Gagnant Simple Placé Couplé Gagnant Couplé Placé Trio

Propriétaires	Chevaux	* Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. Y. Marie	1 AIR CHIEF AMOUR	2 F. Torralba	59	63	F b. 7 Air Chief Marshal (IRE)/Que Je T'Aime (GB) ♦ JM. Plassan	1 Y. Marie	14j55351
2 M. RA. Nicolson	2 DADIDOM b	5 C. Cadel	59	69	H al. 6 My Risk/Addition ♦ M ^{me} M. Jomain	2 S. Jousselin	14j22241
3 M. P. Penelope	3 COOBIRD b	6 M ^{me} S. Akari-Souidane	59	57,5	M b. 6 Camelot (GB)/Moonlight Swing ♦ Galileo Racing Inc	3 P. Penelope	14j91771
4 R. Sainte Rose/A. Drame	4 SAINT ROMAIN b	1 JB. Eyquem	59	64	H b. 7 Rajsaman/Sandouville (GB) ♦ G. Augustin-Normand	4 R. Sainte-Rose	14j41342
5 M. D. Francisque	5 ZVIKOV φ b	4 J. Moisan	56	63	H b. 4 Le Havre (IRE)/Balashkova ♦ A. Jathiere	5 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14j65455h
6 R. Irdor/R. Sainte Rose	6 MISS BELIEVE b	3 M ^{me} A. Merou	56	54,5	F b. 7 Make Believe (GB)/Miss Bex (IRE) ♦ Ecurie Haras du Cadran	6 R. Sainte-Rose	14j73343

6 Engts - 1 Eng. Suppl.

Arrivée: 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel: G P - PJ: G P - Trio

La Société des Courses de la Martinique vous souhaite de Joyeuses Fêtes de Fin d'Année
Prochaine réunion à l'hippodrome de Martinique (Plat/Trot): Dimanche 22 décembre 2024



Renseignements au 0596 51 76 49

Tout savoir sur l'hippodrome de Martinique (Calendrier, Programme, Résultats, rapport PMH, vidéo des courses ...):
www.hippodromedecarrere.fr

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain: www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1^{er} Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
- 2^e Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome. Le paiement se poursuit sur l'hippodrome pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.
- 3^e Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes (dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris) et dans tous les points de vente PMU pour les réunions prévues au programme national PMU.
- 4^e Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2000 € est exclusivement payable par chèque bancaire, sur présentation uniquement d'une pièce d'identité valide.
- 5^e Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.